

07/2011 - Poker : Un accord est pressenti pour la reprise de Full Tilt d'ici la fin de la semaine, espérons-l



Si une entente entre Full Tilt Poker et des investisseurs européens intéressés par une reprise du groupe semble se profiler pour la fin de cette semaine, de nombreuses questions restent en suspens. Les gros thèmes visent l'avis que le Department of Justice du Southern District de New York porterait sur un tel accord, le rôle futur des dirigeants Raymond Bitar ou Nelson Burnick, mais aussi qui sont ces investisseurs prêts à investir des centaines de millions de dollars dans une entreprise qui fait face à de très sérieux problèmes ?

Le site de poker serait en discussions exclusives avec ces investisseurs, apparemment issus du secteur financier, depuis le 30 juin.

Mais si l'on parle de 150M\$ rien que pour rembourser les bankrolls des joueurs américains et d'environ 100M\$ pour les joueurs européens (et bien sur français), plus les frais et autres coûts associés à ce type de transaction, il est important de noter que Full Tilt est une société sans cash-flow et que la seule valeur qu'on peut vraiment lui attacher à l'heure actuelle est sa plateforme technique (qui est excellente).

Sa base de clients américains pourrait avoir une certaine valeur, mais le groupe ne sera jamais autorisé dans un marché américain régulé. Pas loin de 300M\$ pour ces actifs paraît extrêmement onéreux.

Une grande partie des revenus américains de Full Tilt n'ont jamais été traités (contrairement à son grand rival PokerStars) du fait des problèmes que le site avait à trouver des sous-traitants prêts ou capables de traiter ses transactions financières aux Etats-Unis ou tout simplement parce que les autorités américaines avaient saisi les fonds.

De plus, le DOJ a confisqué des millions de dollars appartenant à Full Tilt et qui étaient sous

gestion de sociétés de paiement comme Intabill, dirigée par Daniel Tzvetkoff. Ce dernier avait été arrêté à Las Vegas en avril 2010 et selon de nombreuses sources, il aurait fourni beaucoup d'informations aux autorités américaines sur les systèmes de paiements utilisés par les sites de jeux opérant sur le marché après le passage du Unlawful Internet Gambling Enforcement Act en 2006.

Pour ce qui est de son mode d'opération jusqu'à Black Friday, Full Tilt laissait ses clients jouer avec de l'argent qui en fait n'était pas dans leurs comptes (cela peut paraître difficile à croire, mais c'est bien la raison principale de ses problèmes actuels). Et selon le DOJ, le groupe était déjà à court de 60M\$ au moment de sa fermeture le 15 avril.

En ce qui concerne la France, Full Tilt n'a pas l'argent nécessaire pour couvrir les bankrolls de ses joueurs US, donc encore moins français ; les rencontres entre l'Autorité de régulation des jeux en ligne, les investisseurs potentiels et Alderney la semaine passée ont été confirmées par des sources proches de l'ARJEL, et tous les acteurs du secteur (ce site inclus) croisent les doigts pour que l'accord se fasse.

Les retombées seraient tellement négatives s'il ne se faisait pas et que le numéro 2 mondial du poker en ligne coulait en l'espace de trois mois, et ce tout juste un an après l'ouverture des jeux en ligne en France.